



#### VIVONS ENSEMBLE VOTRE DEVELOPPEMENT

Des entreprises sur des secteurs en développement comme le bâtiment souhaitent renforcer leurs équipes. Toutefois, les compétences nécessaires, même sur les premiers niveaux de qualification, sont souvent difficiles à trouver. Inter's Flandre, de son côté, forme ses intérimaires aux évolutions du monde du travail et les mobilise pour mettre leurs compétences et potentiels au service de ces secteurs, porteurs d'emplois.

A l'écoute des besoins des entreprises, Inter's Flandre propose depuis septembre un **nouveau service** : le recrutement de ses intérimaires prêts à s'investir sur ces métiers via un parcours préalable de formation qualifiante en alternance. Avec l'aide du FAF TT (cf ci-dessous), après étude des besoins précis de l'entreprise et du choix de l'organisme de formation, un parcours de 3 mois à 1 an est mis en place, comportant formations théoriques en centre, formations sur postes de travail et missions d'intérim.

Les formations sont financées sur le budget formation d'Inter's Flandre et sur celui de la profession du Travail Temporaire. A ce jour, 5 intérimaires dans le bâtiment et en soudure réalisent un tel parcours pour répondre aux besoins de recrutement de 3 entreprises ; Préparés à la réalité du métier choisi, Inter's Flandre les suivra jusqu'à l'intégration dans l'entreprise.

### → ÇA VOUS INTÉRESSE...

#### LE FAF .TT

Organisme collecteur et gestionnaire des Fonds de Formation du Travail Temporaire, le FAF.TT, organisé régionalement, propose à ses adhérents les services suivants :

- accompagnement dans la construction des plans de formation de leurs intérimaires.
- information des outils innovants mis en place par la profession
- orientation vers les centres de formation les plus adaptés
- guide dans leurs démarches administratives.

En 2006, le FAF.TT a financé 1900 parcours de professionnalisation dans la Région Nord-Pas-de-Calais, la plus active de France sur le sujet.

Les outils de formation en alternance du Travail Temporaire prennent en compte le projet de l'entreprise, ses contraintes de production et d'organisation et proposent des solutions adaptées, notamment en durée.

#### Nos agences :

##### Tourcoing

63, rue Saint Jacques  
59200 Tourcoing  
Tél : 03.20.28.07.00  
Fax : 03.20.28.07.09  
f.hombler@nordnet.fr

##### Comines

4, rue d'Hurlupin  
59560 Comines  
Tél : 03.20.14.58.01  
Fax : 03.20.39.43.51  
l.brandt@nordnet.fr

→ [www.intersflandre.com](http://www.intersflandre.com)

**Protégeons l'environnement !  
Inscrivez-vous dès à présent sur notre  
site et recevez le journal par mail**

### → À VOUS LA PAROLE !

Céline RATTEZ, conseillère régionale du FAF.TT, nous présente son partenariat avec INTER'S FLANDRE

1. Céline RATTEZ, en quoi former des demandeurs d'emplois vous paraît-il pertinent ?

En leur permettant de reprendre confiance en leurs aptitudes et en leur apportant une qualification reconnue, notamment sur des métiers en tension, la formation favorise leur accès et maintien dans les emplois disponibles. Toutefois, sa réussite passe par un parcours mobilisant l'entreprise, le tuteur, l'organisme de formation et le demandeur d'emploi.

2. Former des intérimaires suppose coût et temps. Cela vous semble-t-il réaliste pour une ETTI?

En effet, le retour sur investissement peut poser question pour une ETTI. Toutefois, les fonds mutualisés par la profession permettent de réduire les coûts restant à la charge des entreprises de travail temporaire. La formation entre également dans une démarche de fidélisation des entreprises. Pour certains métiers en tension, elle est parfois la seule alternative pour proposer aux clients une main d'œuvre qualifiée répondant à leurs exigences.

3. Inter's Flandre vous sollicite. Quelle est la plus-value que vous pouvez apporter ?

J'apprécie l'approche « parcours » proposé par Inter's Flandre à ses intérimaires ainsi que les outils innovants mis en place pour favoriser la réussite des missions.

Mon rôle, en tant qu'OPCA de branche, est d'informer et accompagner Inter's Flandre dans la mise en place des contrats en alternance (CIPI, CDPI, Contrat de professionnalisation...) et de l'aider à optimiser ses dépenses formation.

La plus-value apportée à Inter's Flandre est de réaliser l'ingénierie du projet, rechercher les organismes de formation, mobiliser les acteurs institutionnels et solliciter des financements complémentaires.